L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1850.

Imprimé et publié par: **MAGNE & WEISSE.** No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL *de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.*

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 3 SEPTEMBRE.

LA SITUATION.

La situation, quoiqu'on en dise, est bonne sans doute, la Chambre des Représentans n'embrasse pas avec empressement les projets votés par le Sénat, mais ces lenteurs calculées cesseront, il faut l'espérer, quelques jours avant la clôture du Congrès. La dernière semaine est celle où les législateurs déploient un peu d'activité. Après avoir beaucoup parlé, beaucoup harangué, beaucoup discuté, beaucoup disserté, beaucoup crié, ils éprouvent le besoin naturel de travailler un peu pour justifier les heures oisives de la session. C'est le propre de grandes assemblées délibérantes de passer difficilement des paroles aux actes. La législation serait chose facile si l'on ne rencontrait à chaque instant sur son chemin de petites ambitions et de petits amours propres. Pour un homme de sens on en trouve vingt qui n'ont de raison que juste ce qu'il faut pour ne pas ressembler à des mollusques. Qu'on s'étonne, après cela, qu'une mesure réellement utile, dictée par les véritables intérêts d'un pays, rencontre tant d'obstacles dans une assemblée délibérante! Et tous ces petits orateurs qui se croient de grands hommes parce qu'ils crient bien haut, tous ces méchants fableurs qui se drapent orgueilleusement dans leur insignifiance, tous ces chefs qui se font un piédestal de leur bêtise et se tressent naïvement des couronnes de lois en croyant orner leur chef de lauriers immortels, pensez vous qu'ils laisseraient passer une bonne loi sans dresser leurs longues oreilles et ouvrir une large bouche? Ce rôle joué chaque jour par ce patient quadrupède qu'il est inutile de nommer, va merveilleusement à leur taille et à leurs moyens. Ne le leur envions pas, mais plaignons-les, car si on naît poète on naît aussi avec plus ou moins d'intelligence, et surtout plaignons le pays qui porte le poids de la masse suffisance de tant d'honorables!

Nous donnons un exemple du déraisonnement auquel se livrent certains représentans. Croirait-on qu'ils soutiennent que le Texas n'a pas le droit de céder le territoire de Santa Fe, parce que ce territoire n'appartient pas seulement au Texas mais au Sud tout entier. Quoi! un Etat ne serait pas maître absolu de son domaine! Un Etat ne pourrait pas avec le consentement du Congrès en aliéner une partie au profit d'un certain Etat ou du gouvernement fédéral! Mais alors que devient donc votre doctrine de la souveraineté des Etats! Vous réclamez pour le Texas le territoire de Santa Fe qui, dites-vous, lui appartient, et vous lui niez ensuite le droit de s'en dessaisir. C'est tout simplement absurde, et il faut être de mauvaise foi ou ignorant à faire plaisir pour soutenir une pareille chose. Toutes ces chicanes, nous aimons à le croire, ne prévaudront pas contre le bon sens et la logique. La législature nationale n'est pas une cour de juge de paix, et les représentans ne devraient pas être de méchants rabâcheurs de la basoche.

On soulèvera sans doute contre les autres lois votées par le Sénat des objections aussi peu raisonnées et aussi peu raisonnables, mais il est impossible qu'elles produisent la moindre impression sur la Chambre. La plupart des adversaires du compromis n'étaient pas sincères vis-à-vis d'eux-mêmes; ils étaient donc ce qu'ils ont voulu jouer jusqu'au bout. Ceux qui aujourd'hui cherchent à entraver à la Chambre des Représentans l'adoption des bills dont l'objet est de replacer le pays dans ses voies normales, de faire cesser l'agitation qui règne dans les deux extrémités de l'Union, de mettre un terme aux inquiétudes et de rétablir l'harmonie partout où elle est troublée dans le corps social, ceux-là, non plus, ne sont pas de bonne foi et ne travaillent que dans l'intérêt de leurs petits amours-propres au lieu de celui de leurs commettans, du peuple dont ils tiennent leur pouvoir. Il serait déplorable qu'il n'y eût pas une majorité pour balayer tout ce fatras, tous ces lilliputiens qui s'imaginent être des géans, toute cette poussière imperceptible qui s'agite au moindre souffle d'air et qui pense faire trembler la terre en se heurtant contre elle.

Cette majorité se trouvera à la Chambre, on ne peut guère en douter, car si elle ne s'y trouvait pas, il faudrait presque désespérer de la raison humaine.

ELECTION DES MARGUILLIERS.

L'élection des marguilliers de l'Eglise St-Louis a eu lieu hier. Douze cents voix ont été déposées au scrutin. Les candidats élus sont MM. J. A. BONNEVAL, P. SEUZENEAU, T. LAVADAIS et F. GOMEZ. Les suffrages se sont répartis de la manière suivante entre les divers aspirans:

J. A. Bonneval,	596 voix.
P. Seuzeneau,	632 "
T. Lavadais,	486 "
F. Gomez,	613 "
C. Lesseps,	442 "
F. A. Fagnet,	269 "
L. Thomas,	150 "

BATEAU A VAPEUR POUR LA CALIFORNIE—M. J. A. GRANT, qui a longtemps résidé à Pittsburgh, et qui vient d'arriver de la Californie, fait construire en ce moment dans l'ouest un bateau à vapeur pour la navigation du Sacramento et de Feather River. La coque de ce steamer aura cent quarante sept pieds de long. Toutes les pièces du bâtiment seront placées à bord d'un navire ainsi que la machine et seront transportées à San Francisco par le cap Horn. A l'arrivée, les membrures et les autres morceaux seront réunis et assujettis par de solides écrous à vis à l'intérieur et à l'extérieur. M. Grant prise à des capitaux qui lui rapporteront cinquante pour cent, car il n'y a pas encore, que nous sachions, de bateaux à vapeur naviguant sur les fleuves de la Californie. Du premier coup, il dote l'Eldorado d'un steamer aux proportions colossales. Son esprit d'entreprise mérite d'être récompensé, et il le sera.

LE BUDGET.

Enfin le bill des allocations diplomatiques a été voté par la Chambre des Représentans. C'est le 27 août, comme nous l'apprend une dépêche télégraphique, que cette Assemblée a adopté la loi. Il ne reste plus maintenant à obtenir que la sanction du Sénat. Il est temps que le bill passe car les effets publics sont en souffrance.

RÉCOLTES.—La récolte de coton est commencée dans presque toutes les paroisses; on calcule qu'elle sera bien inférieure à la récolte moyenne des années précédentes. La cueillette s'opère avec une grande activité, et les envois auront lieu incessamment.

COMMERCE DE MOBILE.—Les journaux de Mobile publient des données très intéressantes sur le commerce de cette ville. L'année commerciale qui vient de s'écouler a été féconde sous le double rapport de l'industrie et de l'agriculture. Mobile est évidemment en progrès, et grâce à la facilité avec laquelle on escompte sur la place il paraît à peu près certain que la présente saison d'affaires sera encore plus fructueuse que celle qui vient d'expirer. Voici, relativement au coton, quelques chiffres qui ne manquent pas d'intérêt:

	BALLES
Stock en entrepots et à bord des navires,	12,962
Expédié en Angleterre,	162,219
" en France,	39,168
" dans d'autres ports étrangers,	11,977
Expédié dans des ports des Etats-Unis, y compris 17,501 balles envoyées de Montgomery à la Nouvelle-Orléans,	128,872
	355,998
A déduire le stock en main le 1er septembre 1849,	5,046
Total des balles reçues dans le courant de l'année dernière,	350,952

Voici maintenant la valeur du commerce d'exportation de Mobile pendant les douze derniers mois:

Coton,	$20,000,659
Bois de construction et bois de chauffage,	700,000
Approvisionnemens,	25,000
Total,	$20,764,659

DÉPART POUR L'EUROPE—Le steamer américain *Pacific* est parti de New-York pour Liverpool, le 24 août, avec quatre-vingt passagers.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

ARRIVÉE DE L'AMERICA.

BAISSE DANS LES COTONS.

Nous trouvons dans un journal de Memphis la dépêche suivante, transmise par le télégraphe de Morse:

HALIFAX, 27 août.

Le steamer *America* est entré dans notre port aujourd'hui, portant des dates de Liverpool jusqu'au 3 courant.

Les cotons avaient une tendance à la baisse sur les différentes places d'Angleterre. Le middling a déchu d'un huitième de penny; les autres qualités n'ont pas varié. Le bœuf et le porc sont en demande.

On croit que les puissances étrangères interviendront dans le différend qui a motivé la reprise des hostilités entre le Danemark et le Schleswig-Holstein. Elles essaieront de faire cesser la guerre en offrant leur arbitrage aux deux gouvernements.

Le parlement anglais a été prorogé.

INCENDIE D'UN COUVENT—Le couvent de la Nouvelle-Ibérie a été détruit par un incendie mardi dernier. Cet établissement était sur le point de recevoir des élèves. Tout a été perdu.

CONGRES.

SÉNAT, 23 *août*.—Le bill relatif à l'extradition des esclaves fugitifs est pris en considération. Plusieurs amendements sont adoptés.

M. Chase propose de supprimer la seconde section de l'amendement de M. Underwood, qu'il considère inconstitutionnelle. Cette motion est rejetée. Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill des allocations civiles et diplomatiques.

SÉNAT, 24 août—Le Sénat ne siége pas.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill des allocations civiles et diplomatiques. La discussion dure jusqu'au moment de l'ajournement.

RIVIÈRES DE L'OUEST—Les dernières nouvelles de l'ouest nous apprennent que la rivière Illinois est montée de dix pieds. Le Wisconsin et le Haut Mississipi sont aussi très élevés; tout annonce que la crue recommencera. Que les planteurs se tiennent sur leurs gardes et qu'ils achèvent vite leurs levées.

LE CHOLERA—Cette terrible maladie a éclaté dans plusieurs localités de l'ouest. L'alarme la plus vive régnait dans les villes où l'épidémie avait fait son apparition.

SALLE DE JENNY LIND—La construction de la nouvelle salle de concert où la grande cantatrice doit se faire entendre le 18 septembre à New-York, marche rapidement; elle a dû être achevée le 1er de ce mois, sous peine d'un forfait de $20,000. La salle qui forme, bien entendu, la principale portion de l'édifice, aura cent vingt-huit pieds de long sur cinquante de hauteur et cent de largeur, non compris la scène qui aura cinquante-cinq pieds de largeur et trente de profondeur. Quarante-huit fenêtres de quatorze pieds de hauteur sur sept de largeur, y laisseront passer le jour: vingt-quatre s'ouvrent sur Mercer st. et les autres sur une cour intérieure. Huit portes de grande dimension donneront accès dans la salle et permettront à la plus nombreuse assistance de s'écouler en cinq minutes. Deux de ces portes s'ouvriront sur une vaste entrée en marbre blanc qui débouchera dans Broadway; les autres conduiront à un large escalier qui descendra dans Mercer st.

L'intérieur de la salle sera décoré avec beaucoup d'élégance. Le long des trois côtés opposés à la scène règnera une galerie élevée de vingt-cinq pieds au-dessus du plancher et soutenue par des colonnes en fer de style italien; la balustrade de cette galerie sera également en fer et ressemblera à celle des loges du Théâtre d'Astor Place; seulement elle sera beaucoup plus élégante. Les siéges seront des sofas en palissandre, garnis en velours cramoisi.

VIRGINIE—Une élection a eu lieu en Virginie le 22 du mois dernier pour la désignation des délégués qui doivent réviser la Constitution de l'Etat. A Richmond, la liste dite de la réforme que soutiennent les radicaux a triomphé à une forte majorité. Les bulletins partiels qui ont été reçus de quelques autres comtés indiquent le même résultat. Il n'y a d'ailleurs dans cette élection ni démocrates ni whigs, mais bien des partisans et des adversaires de la réforme.

LES JUIFS—Isaac da Costa, juif savant d'Amsterdam, estime le nombre total des Juifs qui sont disséminés dans le monde à six ou sept millions. Il ne pense pas qu'il y en ait plus de 50,000 aux Etats-Unis; c'est, dit-il, le gouvernement qui les traite le mieux, excepté peut-être la Turquie qui s'est toujours montrée on ne peut mieux disposée à leur égard.

CANADA.—On écrit de Toronto, sous la date du 22 août, qu'une grande excitation règne dans cette ville par suite d'une vente secrète qu'a faite le gouvernement. Des chemins publics qui avaient coûté $900,000 ont été cédés pour $30,000 à M. Beatty, de Toronto, et à M. Hoppe, de New York. La réprobation populaire a été si forte que le gouvernement a cru devoir résilier la vente.

Un grand incendie a éclaté à Montreal dans la soirée du 24 août; cent vingt-cinq maisons ont été détruites par les flammes.

PROCHAINE ARRIVÉE DE JENNY LIND. — C'est le 21 août, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que Jenny Lind a dû s'embarquer à bord de l'*Atlantic*, et pour peu que ce navire reste fidèle à ses habitudes de rapidité, la semaine prochaine ne s'achèvera pas sans qu'il nous ait amené la grande cantatrice. C'est le cas ou jamais, pour tous ceux qui s'intéressent à son sort, et désirent son arrivée, de répéter l'ode d'Horace: *Sic te, diva potens Cypri.* On peut bien faire pour le rossignol suédois la prière que le poète latin adressait à ses dieux pour le cygne de Mantoue.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.—Le Conseil devait se réunir hier, mais l'appel nominal a constaté l'absence presque générale des membres.

POLICE.—Les mentions quotidiennes de la police peuvent maintenant se résumer par ce mot: rien. Nous n'avons rien à signaler dans la Première Municipalité. Dans la Seconde, seize esclaves ont été arrêtés pour avoir formé un rassemblement contrairement aux ordonnances de police. Ils ont été envoyés à la maison de travail.

Adjudications Municipales.—Le maire a adjugé hier à l'encan, le contrat pour peintures et nettoyages à faire aux halles aux légumes et Tremé, à Mr. J. Lilly pour la somme de $1650.

—Mary O'Malley accusée d'avoir volé des habillemens, appartenant à Mr. L. P. Sage, évalués $60, a comparu hier devant le Recorder pro tem. Hale qui a renvoyé l'affaire à vendredi. Un esclave nommé George, appartenant à M. Bell, a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé deux caraffes à M. Galon. Une plainte a été portée devant la même Cour par A. Schumaker, dans laquelle il accuse un de ses employés nommé W. E. Goddard, d'avoir collecté un compte et de s'en être approprié le montant. Mme. Ann Brady a comparu hier devant le Recorder Hale sous l'accusation d'avoir recelé des objets volés.

SUISSE ET ETATS-UNIS.

On écrit de Berne:

"Vous savez que les Etats-Unis viennent d'entamer pour la première fois des relations formelles avec le gouvernement de la confédération helvétique. M. Dudley-Mann, envoyé à Berne comme agent diplomatique chargé des fonctions de plénipotentiaire, a remis, le 12 de ce mois, au président du conseil fédéral, ses lettres de créance. Son arrivée a été accueillie avec une joie extraordinaire par le gouvernement, par la presse et par le peuple de la confédération. Voici comment s'exprime sur cet événement le *Bund-Zeitung*, journal semi-officiel de la confédération:

"Nous aussi nous saluons avec un sentiment plein de joie l'arrivée d'un envoyé de cette république dont l'avenir dépasse celui de toutes les autres nations. Une alliance avec la puissante union américaine doit plus que toute autre faire honneur à la Suisse, qui représente la seule véritable démocratie en Europe. Les républiques doivent se tendre la main à travers les mers, car elles représentent toutes un même principe, celui de la solidarité de la paix. Nous ne serons jamais dans le cas d'envoyer des secours aux Américains, mais les Américains, dans des moments de péril, n'hésiteront pas certainement à peser en notre faveur dans la balance européenne, et à opposer à des Etats comme la Russie la puissance de leur autorité. Nous ne voudrions pas cependant que l'accueil joyeux que nous faisons à un républicain blessât les représentans des puissances monarchiques. Nous respectons toutes les nations, quel que soit leur chef un roi ou non, et nous nous faisons non seulement un devoir, mais aussi un point d'honneur de remplir nos devoirs internationaux envers tous avec la même loyauté. Mais dans l'accueil fait à M. Mann nous laissons percer un sentiment plus sympathique et plus fraternel, nous sommes convaincus qu'ils reconnaîtront combien cette sympathie est naturelle. Le Suisse a une espèce de culte pour les Etats-Unis; s'il quitte son pays, c'est vers ces contrées encore vierges qu'il dirige ses pas, c'est là qu'il trouve la liberté qu'il aime et qu'il la salue comme une ancienne connaissance."

"M. Dudley-Mann est le même diplomate que le président Taylor avait chargé de la mission délicate de donner aux infortunés Magyares un accueil fraternel au milieu de la famille des nations lorsqu'il jugerait le moment opportun de reconnaître leur indépendance. L'envoi de ce même M. Dudley-Mann comme plénipotentiaire en Suisse dans un moment où ce pays est environné de dangers, menacé peut-être d'une désorganisation complète, prouve évidemment que les Etats-Unis sont déterminés à persister dans cette politique et à suivre la voie nouvelle dans laquelle ils sont entrés et qui peut les conduire à de très hautes destinées. La mort regrettable du général Taylor n'apportera probablement aucun changement dans la politique du gouvernement américain, car M. Fillmore, qui va remplir les fonctions présidentielles jusqu'à l'expiration de la période qui finit au mois d'octobre 1852, a su s'inspirer des intentions de son prédécesseur.

"La Suisse a toujours été chère aux Etats-Unis à cause de la similitude qui existe entre les institutions des deux pays et les sentimens qui animent les citoyens des deux nations; ce dernier pas resserrera encore les liens d'amitié qui les unissent et fera en quelque sorte de chaque Suisse un Américain sans changer cependant sa nationalité. Nous pouvons ajouter que depuis bien des années l'Amérique a été la meilleure école pratique pour les manufactures de la Suisse et que, réciproquement, la Suisse, par suite de l'émigration d'un grand nombre de ses citoyens, a fourni à l'Amérique des colons qui lui ont fait faire des progrès en agriculture. Il y a donc entre les deux pays, indépendamment des sympathies politiques, une identité parfaite d'intérêts naturels.

"Nous espérons que la réaction a atteint son point culminant et nous croyons pouvoir affirmer que le gouvernement de Washington a contribué plus que tout autre, par des démonstrations pacifiques, à arrêter ses projets ambitieux. Les républicains de la France et de l'Europe doivent en témoigner leur reconnaissance en cherchant à imiter leur exemple. Le moment est arrivé où il faut s'occuper exclusivement de la France, où le rétablissement d'un trône et d'une forme de gouvernement autre que celle qui existe devait être regardé comme un événement tout à fait impossible."

La création du camp de Versailles, pour laquelle le ministre de la guerre demande un crédit de 185,000 fr. compris dans le crédit extraordinaire de douze millions demandés par M. le ministre de la guerre, cette création paraît rencontrer des opposans sur les bancs de la majorité. La commission pour l'examen de ce crédit a été nommée aujourd'hui. Encore une question importante à résoudre en quelques minutes.

—Tous les journaux se sont occupés dans ces derniers temps de la concession que M. de Lamartine vient de recevoir de la munificence et de l'amitié du sultan. Il y a eu dans ces récits beaucoup d'erreurs et quelquefois un peu de malveillance. C'est ainsi, par exemple, qu'une correspondance reproduite par le *Constitutionnel* affirmait sérieusement que M. de Lamartine s'était engagé envers son généreux donateur à adopter l'Orient comme la patrie de sa vieillesse. Cet engagement ne devant pas être tenu, le *Constitutionnel* paraissait en éprouver quelque dépit, sans doute dans l'intérêt du sultan, en faveur duquel il se serait volontiers décidé à aliéner un des fondateurs de la République et un des défenseurs de la liberté.

Nous n'avons pas besoin de dire que le Sultan, en dotant M. de Lamartine, ne lui a pas proposé de le dénationaliser. L'offre du jeune souverain n'a été que l'élan spontané de ses sympathies. Sa générosité a été sans conditions, comme celle des nobles cœurs. M. de Lamartine n'a engagé que sa reconnaissance, et non son avenir, et si sa fortune est en Orient, son honneur et son illustration sont toujours en France.

Nous trouvons dans une correspondance de Smyrne les impressions d'un de nos compatriotes qui a visité les terres concédées à M. de Lamartine. Nos lecteurs seront peut être curieux de les connaître. Les voici:

"Plaine de Burghaz Owa, 16 juillet.

"..... Je reviens d'une tournée complète autour de la colonie de M. de Lamartine. Elle a juste 28 à 30 lieues de circonférence, y compris les montagnes qui l'encadrent et qui sont fertiles et belles comme les plaines. C'est *véritablement la Limagne* d'Asie. Il y a la fortune sous quarante ou cinquante formes. Tout ce qu'on veut sans exception. Sept villages existent déjà et une assez belle maison arabe que complètera un beau *harem* à jamais vide! qui était attenant au château.

"M. de Lamartine va faire ailleurs, sur un promontoire avancé, où fut un temple, à trois lieues d'Ephèse. Là, il aura un air plus vif, une vue superbe, des sources saines et les vents perpétuels de la mer. Réellement, le sultan lui a donné plus que le duché de Lucques tout entier, et une fertilité qui n'est comparable à rien. C'est la cendre de la lave du Vésuve. L'air est bon, quoiqu'il y ait des eaux. Elles sont courantes, et l'on peut assainir, en les écoulant une petite partie un peu trop humide. Rien de plus aisé.

"Il est facile de fonder ici des troupeaux d'Europe. On peut hardiment faire paître, sans aucun travail, cent mille têtes de bétail. Il y en a déjà trente-cinq mille qui vaguent sur le sol sans maître.

"Le sultan a été admirable de bonté et d'accueil pour l'illustre voyageur; il l'a gardé huit heures avec lui, d'abord dans un kiosque solitaire, au fond des bois, et puis à un examen qu'il a fait devant lui de la jeunesse militaire."

—La *Démocratie pacifique* a reparu depuis le 4 août 1850, sous forme hebdomadaire. Chaque numéro comprend une double feuille in-folio sur 8 pages d'impression. Abonnemens pour Paris et les départemens: Un an, 12 fr.

—Une rixe sanglante a mis avant-hier, entre 11 heures et minuit, en émoi les habitans du boulevard des Martyrs. Quelques jeunes gens, commis en nouveautés, sortaient du bal de l'Hermitage, lorsque vint à leur rencontre une bande composée d'une quinzaine d'individus en blouse, qu'à leur langage mêlé d'argot on pouvait reconnaître pour des rôdeurs de barrières; ils apostrophèrent les jeunes gens de la façon la plus grossière. "Tiens, disaient-ils, les *rupins*, les *aristos*, si nous les faisions *danser*!" Pour éviter toute collision, les commis voulurent s'éloigner; mais une grêle de coups vint les accabler. Ils se défendirent, mais plusieurs de leurs agresseurs étaient armés de couteaux, trois de ces jeunes gens restèrent sur la place assez gravement blessés.

Cependant, au bruit de la lutte, quelques personnes étaient accourues, et on avait prévenu la garde de la barrière des Martyrs, qui vint heureusement mettre fin à cette déplorable scène. On n'a pu arrêter que quatre des assaillants. M. Chartier, commissaire de police de Montmartre, après avoir fait transporter les blessés à l'hospice Beaujon, a commencé l'instruction de cette affaire.

—On lit dans le *Journal du Havre*:

"Nous finirons bientôt par avoir, au Havre, tout une escadre de bateaux pêcheurs anglais, saisis pour contraventions internationales sur la pêche. La barque *Albion*, capitaine Richardson, la dernière capture de la *Figie*, est arrivée hier soir au Havre. Elle s'y trouvera en pays de connaissance."

—Un bien triste événement vient de se passer dans la commune de Goudon (Hautes-Pyrénées). Une femme, employée à la moisson, avait emporté avec elle aux champs son jeune enfant encore au berceau, et l'y avait laissé couché pendant qu'elle se livrait à son travail. Plusieurs fois déjà elle l'avait visité et l'avait trouvé endormi, lorsque tout à coup ses cris aigus l'attirèrent. Elle s'empressa d'accourir et aperçut un serpent qui avait introduit la moitié de son corps dans la bouche de son enfant, et lui ôtait déjà la *respiration*. Elle appelle au secours. Son mari accourt avec d'autres personnes, saisit le reptile et s'efforce de l'attirer à lui. Mais la secousse fut si violente que l'animal fut brisé en deux. Tout moyen de salut était alors impossible: le pauvre enfant ne tarda pas à être étouffé.

— Grande nouvelle!— Il paraît que le citoyen Eugène Sue ne pouvant plus jouer au représentant du peuple se propose de donner sa démission. Ce que le châtelain des Bordes tolère le moins, c'est la raillerie. Muet, incapable de soutenir une opinion quelconque, même dans les bureaux, criblé à cause de cela de prose sarcastique et d'épigrammes, obligé d'ailleurs de reprendre la plume de feuilletonniste pour soutenir son luxe, l'auteur des *Mystères de Paris* se proposerait, à ce qu'on assure, de rentrer dans la vie privée à la fin des vacances.— Les Montagnards le boudent déjà à cause de cette détermination.

—Séance plus bizarre que curieuse. Il existe à droite, ainsi que vous l'avez pu voir, une petite loge en entonnoir, disposée jadis pour M. Boulay (de la Meurthe), vice-président de la République. Cela est assez spacieux pour qu'il y puisse tenir un homme seul, même lorsqu'il a un abdomen florissant. Toutefois le sous-chef de l'Etat n'y vient guère. M. Boulay (de la Meurthe) cède volontiers son entrée. Une fois on a aperçu dans la loge l'ex-bey de Tittery en costume oriental. On y lorgne aujourd'hui un autre personnage, dont nous avons tous entendu parler. Ne commettons aucune irrévérence! Il s'agit d'un cousin germain de l'Elysée. Oui, l'homme introduit n'est autre que le citoyen Charles Bonaparte, prince de Canino, chimiste, numismate, géographe, magnétiseur, ex-président de la Constituante romaine, ancien éleveur de perroquets en Hollande.

Il faut croire que le citoyen prince s'est lassé de présider à l'éducation des perroquets néerlandais. Le voilà à Paris. Y est-il à demeure? Y est-il comme oiseau de passage? Il lorgne l'Assemblée, voilà ce qu'il y a de certain. Comme le doge de Gênes qu'on avait amené, sous Louis XIV, au milieu des splendeurs féeriques de Versailles, il peut dire dans sa barbe: "Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est de me voir ici."—On le lorgne à son tour, il sourit et se retire. Peut-être trouverait-il plus de plaisir à élever des aras! (*Corsaire*)

—On écrit de Berlin, 8 août:

"Hier soir Mlle Rachel a célébré à Berlin son premier triomphe dans les *Horaces*. On avait supprimé le cinquième acte. Malgré une chaleur furieuse, la vaste salle de l'Opéra était comble. Le roi et la reine ont assisté à la représentation. On remarquait dans l'auditoire le général autrichien Haynau, qui se trouve à Berlin depuis quelques jours. Pour les applaudissemens, les rappels réitérés et le reste de l'ovation, je ne vous en dirai rien, cela se devine."

Le *Moniteur prussien* confirme officiellement une nouvelle connue depuis quelques jours: La Prusse a rappelé les plénipotentiaires qu'elle avait accrédités auprès du congrès réuni par l'Autriche à Francfort pour aviser à la réorganisation fédérale de l'Allemagne.

Cette nouvelle, qui semble au premier abord, présager une rupture complète entre l'Autriche et la Prusse, serait grave, si de trop nombreux revirements n'avaient jeté un profond discrédit sur la conséquence et la consistance de la politique prussienne.

Ce qui eût paru, il y a quelque temps, une démonstration significative, n'est plus qu'une bravade qui, nous osons l'assurer, sera suivie d'une de ces reculades auxquelles le roi Frédéric-Guillaume nous a habitués. On s'en convaincra bientôt. (*Presse.*)

TRIBUNAUX.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

"On n'en achète déjà pas si souvent, des effets à 25 francs pièce, pour être encore trompé sur la façon!"

Ainsi disait Gabriel Verger, garçon distillateur, en s'asseyant sur le banc correctionnel pour répondre à une prévention de voies de fait.

"Ce qui est acheté, lui répond le plaignant, Stanislas Bocot, marchand d'habits, quand un marché est fait, on ne revient pas dessus, mais pour des coups de poing, on a toujours le droit d'y revenir."

M. le président: Vous vous plaignez d'avoir été frappé par le prévenu?

Bocot: Et dans ma propre boutique, devant ma propre femme et mon propre commis. Du bonheur que je venais de quitter mon sabre, venant de descendre la garde, car voyez-vous, quand on est attaqué dans son propre établissement, je crois qu'on a celui de se défendre.

Gabriel: Un marchand qui trompe une pratique est un aristo, et les aristos faut les corriger quand ils abusent de votre pièce. D'ailleurs, je lui ai joué franc jeu; j'ai tapé, il a tapé; mais ce qui me soutenait, c'est que j'étais dans mon droit, ayant donné 25 bons francs pour un habit noir qui m'a donné tous les désagrémens possibles.

Bocot: L'habit n'était pas cher, de beau drap cachemire et bien conditionné.

Gabriel s'animant: Bien conditionné, vous dites, bien conditionné. Dites pour qui il est bien conditionné, malheureux; dites pour qui? S'il est bien conditionné celui-là, c'est pour un chameau.

M. le président: Soyez plus clair dans vos explications, car le Tribunal ne vous comprend pas.

Gabriel: Je vas vous conter cela comme à mon père. Etant de noce, je vas chez Monsieur lui demander un habit noir de confiance; Monsieur m'en fait essayer un qu'il me disait qu'il m'allait de perfection. Je lui dis pourtant: "Mais regardez donc, il me semble qu'il fait des plis dans le dos!—Du tout, qu'il me répond, c'est parce que vous vous tournez pour vous regarder; voyez comme il touche bien sur le devant." Le fait que, pour le devant, il y avait rien à dire; je donne mes 25 francs, j'emporte l'habit dans ma chambre et je m'habille. "Pas plutôt que je suis dans la rue qu'on me crie à la chienlit et que les enfans me suivaient comme un carnaval.

Ne me mettant pas souvent sur mon trente-et-un, je me dis: Ça leur fait une surprise. Mais voyant que ça continuait plus fort, je prends un omnibus. Bon, une fois assis on ne dit rien, mais toutes les fois que je tournais le dos, je voyais le monde de l'omnibus qui se tordait de rire. Je quitte l'omnibus, et j'arrive à la noce; c'est là que j'ai eu le bouquet. La mariée, qui est ma cousine, en a cassé son corset de rire, et les amis m'ont demandé si c'était pas que j'avais acheté l'habit de Mayeux. Alors je l'ai ôté, le satané habit, je l'ai mis sur le dos d'un autre, et j'ai vu que l'aristo de marchand m'avait vendu un habit de bossu! (Les rires de l'auditoire suspendent un moment le récit de Gabriel, qui reprend): Vous voyez, rien que d'en parler, ça fait encore rire le monde. Eh bien! croiriez-vous que quand je lui ai reporté son habit de bossu, il n'a voulu le reprendre, et m'a dit que c'était moi qui avais les épaules trop plates.

Le marchand d'habits: Oui, et que c'est dans le moment que vous m'avez démoli un œil.

Gabriel: Et mon nez.

M. le président: Vous avez eu tort de frapper; on ne doit jamais se faire justice à soi-même.

Gabriel: Eh bien! faites moi la justice, je demande que ça, qu'il reprenne son habit, qu'il me rende mes 25 fr., et je paye les frais.

Le Tribunal ne pouvant accéder sa prière; il ne lui fait pas rendre ses 25 fr., et le délit de voies de fait étant constant, il le condamne à 30 fr. d'amende et aux dépens.

FEUILLETON.

LA TULIPE NOIRE,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

X

FEMME ET FLEUR.

Mais la pauvre Rosa enfermée dans sa chambre ne pouvait savoir à qui ou à quoi rêvait Cornélius.

Il en résultait que, d'après ce qu'il lui avait dit, Rosa était bien plus encline à croire qu'il rêvait à sa tulipe qu'à elle, et cependant Rosa se trompait.

Mais comme personne n'était là pour dire à Rosa qu'elle se trompait, comme les paroles imprudentes de Cornélius étaient tombées sur son âme comme des gouttes de poison, Rosa ne rêvait pas, elle pleurait.

En effet, comme Rosa était une créature d'esprit élevé, d'un sens droit et profond, Rosa se rendait justice, non point quant à ses qualités morales et physiques, mais quant à sa position sociale.

Cornélius était savant, Cornélius était riche, ou du moins l'avait été avant la confiscation de ses biens; Cornélius était de cette bourgeoisie de commerce, plus fière de ses enseignes de boutique tracées, formées en blason, que ne l'a jamais été la noblesse de race de ses armoiries héréditaires. Cornélius pouvait donc trouver Rosa bonne pour une distraction, mais à coup sûr quand il s'agirait d'engager son cœur, ce serait plutôt à une tulipe, c'est-à-dire à la plus noble et à la plus fière des fleurs qu'il l'engagerait, qu'à Rosa, humble fille d'un geôlier.

Rosa comprenait donc cette préférence que Cornélius donnait à la tulipe noire sur elle, mais elle n'en était que plus désespérée parce qu'elle comprenait.

Aussi Rosa avait-elle pris une résolution pendant cette nuit terrible, pendant cette nuit d'insomnie qu'elle avait passée.

Cette résolution, c'était de ne plus revenir au guichet.

Mais comme elle savait l'ardent désir qu'avait Cornélius d'avoir des nouvelles de sa tulipe, comme elle voulait bien ne pas s'exposer, elle, à revoir un homme pour lequel elle sentait sa pitié s'accroître à ce point qu'après avoir passé par la sympathie, cette pitié s'acheminait tout droit et à grands pas vers l'amour, mais comme elle ne voulait pas désespérer cet homme, elle résolut de poursuivre seule les leçons de lecture et d'écriture commencées, et heureusement elle était à ce point de son apprentissage qu'un maître ne lui eût plus été nécessaire si ce maître ne se fût appelé Cornélius.

Rosa se mit donc à lire avec acharnement dans la Bible du pauvre Corneille de Witt, sur la seconde feuille de laquelle, devenue la première depuis que l'autre était déchirée, sur la seconde feuille de laquelle était écrit le testament de Cornélius van Baërle.

—Ah! murmurait-elle en relisant ce testament qu'elle n'achevait jamais sans qu'une larme, perle d'amour, ne roulât de ses yeux limpides sur ses joues pâlies, ah! dans ce temps, j'ai pourtant cru un instant qu'il m'aimait.

—Pauvre Rosa! elle se trompait. Jamais l'amour du prisonnier n'avait été plus réel qu'arrivé au moment où nous sommes parvenus, puisque, nous l'avons dit avec embarras, dans la lutte entre la grande tulipe noire et Rosa, c'était la grande tulipe noire qui avait succombé.

Mais Rosa, nous le répétons, ignorait la défaite de la grande tulipe noire.

Aussi, sa lecture finie, opération dans laquelle Rosa avait fait de grands progrès, Rosa prenait-elle la plume et se mettait-elle avec un acharnement non moins louable à l'œuvre bien autrement difficile de l'écriture.

Mais enfin, comme Rosa écrivait déjà presque lisiblement le jour où Cornélius avait si imprudemment laissé parler son cœur, Rosa ne désespéra point de faire des progrès assez rapides pour donner dans huit jours au plus tard des nouvelles de sa tulipe au prisonnier.

Elle n'avait pas oublié un mot des recommandations que lui avait faites Cornélius. Du reste, jamais Rosa n'oubliait un mot de ce que lui disait Cornélius, même lorsque ce qu'il lui disait n'empruntait pas la forme de la recommandation.

Lui, de son côté, se réveilla plus amoureux que jamais. La tulipe était bien encore lumineuse et vivante dans sa pensée, mais enfin il ne la voyait plus comme un trésor auquel il dût tout sacrifier, même Rosa, mais comme une fleur précieuse, une merveilleuse combinaison de la nature et de l'art que Dieu lui accordait pour le corsage de sa maîtresse.

Cependant toute la journée une inquiétude vague le poursuivait. Il était pareil à ces hommes dont l'esprit est assez fort pour oublier momentanément qu'un grand danger les menace le soir ou le lendemain. La préoccupation une fois vaincue, ils vivent de la vie ordinaire. Seulement, de temps en temps, ce danger oublié leur mord le cœur tout à coup de sa dent aiguë. Ils tressaillent, se demandent pourquoi ils ont tressailli, puis, se rappelant ce qu'ils avaient oublié:—Oh! oui, disent-ils avec un soupir, c'est cela!

Le cela de Cornélius, c'était la crainte que Rosa ne vînt point ce soir-là comme d'habitude.

Et au fur et à mesure que la nuit s'avançait, la préoccupation devenait plus vive et plus présente, jusqu'à ce qu'enfin cette préoccupation s'emparât de tout le corps de Cornélius, et qu'il n'y eût plus qu'elle qui vécût en lui.

Aussi fut-ce avec un long battement de cœur qu'il salua l'obscurité; à mesure que l'obscurité croissait, les paroles qu'il avait dites la veille à Rosa, et qui avaient tant affligé la pauvre fille, revenaient plus présentes à son esprit, et il se demandait comment il avait pu dire à sa consolatrice de le sacrifier à sa tulipe, c'est-à-dire de renoncer à le voir si besoin était, quand chez lui la vue de Rosa était devenue une nécessité de sa vie.

De la chambre de Cornélius on entendait sonner les heures à l'horloge de la forteresse. Sept heures, huit heures, puis neuf heures sonnèrent. Jamais timbre de bronze ne vibra plus profondément au fond d'un cœur que ne le fit le marteau frappant cette neuvième heure.

Puis tout rentra dans le silence. Cornélius appuya la main sur son cœur pour en étouffer les battemens, et écouta.

Le bruit du pas de Rosa, le froissement de sa robe aux marches de l'escalier, lui étaient si familiers que dès le premier degré monté par elle, il disait:

—Ah! voilà Rosa qui vient.

Ce soir-là aucun bruit ne troubla le silence du corridor; l'horloge marqua neuf heures un quart. Puis sur deux sons différents neuf heures et demie; puis neuf heures trois quarts; puis enfin de sa voix grave annonça non-seulement aux hôtes de la forteresse, mais encore aux habitans de Loevestein, qu'il était dix heures.

C'était l'heure à laquelle Rosa quittait d'habitude Cornélius. L'heure était sonnée et Rosa n'était pas encore venue.

Ainsi donc, ses pressentimens ne l'avaient pas trompé: Rosa irritée se tenait dans sa chambre et l'abandonnait.

—Oh! j'ai bien mérité ce qui m'arrive, disait Cornélius. Oh! elle ne viendra pas, et elle fera bien de ne pas venir; à sa place, certes, j'en ferais autant.

Et malgré cela, Cornélius écoutait, attendait et espérait toujours.

Il écouta et attendit ainsi jusqu'à minuit, mais à minuit il cessa d'espérer et, tout habillé alla se jeter sur son lit.

La nuit fut longue et triste, puis le jour vint; mais le jour n'apportait aucune espérance au prisonnier.

A huit heures du matin, sa porte s'ouvrit; mais Cornélius ne détourna même pas la tête, il avait entendu le pas pesant de Gryphus dans le corridor, mais il avait parfaitement senti que ce pas s'approchait seul.

Il ne regarda même pas du côté du geôlier.

Et cependant il eût bien voulu l'interroger, lui demander des nouvelles de Rosa. Il fut sur le point, si étrange qu'eût dû paraître cette demande à son père, de lui faire cette demande. Il espérait, l'égoïste, que Gryphus lui répondrait que sa fille était malade.

A moins d'événement extraordinaire, Rosa ne venait jamais dans la journée. Cornélius, tant que dura le jour, n'attendit donc point en réalité. Cependant, à ses tressaillemens subits, à son oreille tendue du côté de la porte, à son regard rapide interrogeant le guichet, on voyait que le prisonnier avait la sourde espérance que Rosa ferait une infraction à ses habitudes.

A la seconde visite de Gryphus, Cornélius, contre tous ses antécédens, avait demandé au vieux geôlier, et cela de sa voix la plus douce, des nouvelles de sa santé; mais Gryphus, laconique comme un Spartiate, s'était borné à répondre:

—Ça va bien.

A la troisième visite, Cornélius varia la forme de l'interrogation.

—Personne n'est malade à Loevestein? demanda-t-il.

—Personne! répondit plus laconiquement encore que la première fois, Gryphus, en fermant la porte au nez de son prisonnier.

Gryphus, mal habitué à de pareilles gracieusetés de la part de Cornélius, y avait vu de la part de son prisonnier, un commencement de tentative de corruption.

Cornélius se retrouva seul; il était sept heures du soir; alors se renouvelèrent à un degré plus intense que la veille, les angoisses que nous avons essayé de décrire.

Mais, comme la veille, les heures s'écoulèrent sans amener la douce vision qui éclairait, à travers le guichet, le cachot du pauvre Cornélius, et qui, en se retirant, y laissait de la lumière, pour tout le temps de son absence.

Van Baërle passa la nuit dans un véritable désespoir. Le lendemain, Gryphus lui parut plus laid, plus brutal, plus désespérant encore que d'habitude: il lui était passé par l'esprit, ou plutôt par le cœur, cette espérance que c'était lui qui empêchait Rosa de venir.

Il lui prit des envies féroces d'étrangler Gryphus; mais Gryphus étranglé par Cornélius, toutes les lois divines et humaines défendaient à Rosa de jamais revoir Cornélius.

Le geôlier échappa donc, sans s'en douter, à un des plus grands dangers qu'il eût jamais courus de sa vie.

Le soir vint et le désespoir tourna en mélancolie; cette mélancolie était d'autant plus sombre, que malgré van Baërle, les souvenirs de sa pauvre tulipe se mêlaient à la douleur qu'il éprouvait. On en était arrivé juste à cette époque du mois d'avril, que les jardiniers les plus experts indiquent comme le point précis de la plantation des tulipes; il avait dit à Rosa: Je vous indiquerai le jour où vous devez mettre le caïeu en terre. Ce jour, il devait, le lendemain, le fixer à la soirée suivante. Le temps était bon, l'atmosphère, quoique encore un peu humide, commençait à être tempérée par ces pâles rayons du soleil d'avril, qui, venant les premiers semblent si doux, malgré leur pâleur. Si Rosa allait laisser passer le temps de la plantation. Si à la douleur de ne pas voir la jeune fille se joignait celle de voir avorter le caïeu, pour avoir été planté trop tard, ou même pour n'avoir pas été planté du tout.

De ces deux douleurs réunies, il y avait certes de quoi perdre le boire et le manger.

Ce fut ce qui arriva le quatrième jour.

C'était pitié que de voir Cornélius, muet de douleur et pâle d'inanition, se pencher en dehors de la fenêtre grillée, au risque de ne pouvoir retirer sa tête d'entre les barreaux, pour tâcher d'apercevoir à gauche le petit jardin dont lui avait parlé Rosa, et dont le parapet confinait, lui avait-elle dit, à la rivière, et cela dans l'espérance de découvrir, à ces premiers rayons du soleil d'avril, la jeune fille ou la tulipe, ses deux amours brisés.

Le soir, Gryphus emporta le déjeuner et le dîner de Cornélius; à peine celui-ci y avait-il touché.

Le lendemain, il n'y toucha pas du tout, et Gryphus descendit les comestibles destinés à ces deux repas parfaitement intacts.

Cornélius ne s'était pas levé de la journée.

—Bon; dit Gryphus, en descendant après la dernière visite; bon, je crois que nous allons être débarrassés du savant.

Rosa tressaillit.

—Bah! fit Jacob, et comment cela?

—Il ne boit plus, il ne mange plus, il ne se lève plus, dit Gryphus. Comme M. Grotius, il sortira d'ici dans un coffre; seulement ce coffre sera une bière.

Rosa devint pâle comme la mort.

—Oh! murmura-t-elle, je comprends: il est inquiet de sa tulipe.

Et se levant toute oppressée, elle rentra dans sa chambre où elle prit une plume et du papier et pendant toute la nuit s'exerça à tracer des lettres.

Le lendemain, en se levant pour se traîner jusqu'à la fenêtre, Cornélius aperçut un papier qu'on avait glissé sous la porte.

Il s'élança sur ce papier, l'ouvrit et lut, d'une écriture qu'il eut peine à reconnaître pour celle de Rosa, tant elle s'était améliorée pendant cette absence de sept jours:

—Soyez tranquille, votre tulipe se porte bien.

Quoique ce petit mot de Rosa calmât une partie des douleurs de Cornélius, il n'en fut pas moins sensible à l'ironie. Ainsi, c'était bien cela, Rosa n'était point malade, Rosa était blessée; ce n'était point par force que Rosa ne venait plus, c'était volontairement qu'elle restait éloignée de Cornélius.

Ainsi Rosa libre, Rosa trouvait dans sa volonté la force de ne pas venir voir celui qui mourrait de chagrin de ne pas l'avoir vue.

Cornélius avait du papier et un crayon que lui avait apportés Rosa. Il comprit que la jeune fille attendait une réponse, mais que cette réponse elle ne la viendrait chercher que la nuit. En conséquence il écrivit sur un papier pareil à celui qu'il avait reçu:

"Ce n'est point l'inquiétude que me cause ma tulipe qui me rend malade; c'est le chagrin que j'éprouve de ne pas vous voir."

Puis Gryphus sorti, puis le soir venu, il glissa le papier sous la porte et écouta.

Mais, avec quelque soin qu'il prêtât l'oreille, il n'entendit ni le pas, ni le froissement de sa robe.

Il n'entendit qu'une voix faible comme un souffle, et douce comme une caresse, qui lui jeta par le guichet ces deux mots:

—A demain.

Demain,—c'était le huitième jour.—Pendant huit jours Cornélius et Rosa ne s'étaient point vus.

ALEXANDRE DUMAS.

(*A continuer.*)

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.

Séance de lundi, 2 septembre 1850.

Le Conseil devait se réunir ce jour.

Une demi-heure après l'heure fixée pour la réunion du Conseil, l'hon. J. Genois, recorder et président, monte au fauteuil.

Les membres présents furent:

MM. les aldermen Derbes, Dupré, Fabre, Jumonville, Lanaux, Lynd, Laughlin et Ramos, 8.

Absents. MM. les aldermen Bonneval, Clark, Hagan, Maxent et Silk, 5.

Absents par congé: MM. les aldermen Blanque, Giquel et McAlpin, 3.

Faute de quorum, sur motion de M. Lanata, le Conseil s'ajourne à mardi, 10 du courant, à six heures A. M.

JOSEPH REYNES, Secrétaire.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 2 SEPTEMBRE 1850.

Les avis de l'America, qui nous sont parvenus aujourd'hui, annoncent une baisse de 1/8 d. sur le marché au coton de Liverpool sur les basses qualités. Il ne s'est rien fait aujourd'hui sur notre propre marché.

Le sucre et la mélasse se vendent par petits lots aux anciens prix.

La farine est en demande; les ventes de la journée s'élèvent à 3,000 barils à des prix fermes. Environ 2,000 barils des Illinois et St Louis ont été vendus à $4 75. Quelques petits lots de maïs ont été faits de 57 à 60 cts le boisseau.

Le marché aux provisions est lourd.

Le whiskey rectifié s'est vendu 24 à 24½ cts le gallon.

Le change est le même. Il ne se fait rien en fret.

LISTE MARITIME,

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Barque Millaudon, Butler pr Vera Cruz.
Brick Josephine, Rogers, pr Tarragone.

—ARRIVÉS—

Steamer Gen Hamer, Rowe, de Pensacole.
Goelette Wm E. Pettie, Thompson, de St Marks.
Bis, Schorabeck, de Pensacole.

—STEAMERS.—

Homma, Fausset, de Lockport.
Flora, Labarthe, de St Martinville.
Fashion, Martin, de la Côte.
Mondiana, Dentry, de la Sabine.
Mary Foley, Dufferes, de Vicksburg.
Lexington, Mathel, de Louisville.
Alton, Pulnam, de St Louis.

PAR LE TELEGRAPHE.

New-York, 27 août.

Le navire Sultana, capitaine Barrett, vient d'arriver de la Nlle-Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

America, pour New-York .... le 17 Août
Atlantic, pour New-York .... le 21 Août

[D'AMERIQUE.]

America, de New-York .... le 11 Septembre
Atlantic, de New-York .... le 7 septembre

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la résignation de l'hon. Charles M. Conrad, représentant du Second District congressionnel a donné lieu à une vacance dans la Chambre des Représentans au Congrès des Etats-Unis, j'ordonne qu'une élection ait lieu dans le dit District, le cinquième lundi de septembre 1850, aux lieux d'élection habituels et conformément à la loi, afin d'élire un Représentant au Congrès, pour remplir la dite vacance, et pour le temps que le démissionnaire avait encore à servir.

En conséquence j'informe les électeurs qualifiés du dit District et ordonne au shériff, commissaires d'élections et autres officiers que cela concerne, de tenir la dite élection le Cinquième Lundi de Septembre. L'élection et les retours seront faits en tous points conformément à la constitution et à la loi.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton-Rouge, le 31 août 1850, et la soixante quinzième année de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le Gouverneur JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
2 sept

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection qui m'a été adressé par Son Excellence le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs du 2me District congressionnel dans la paroisse d'Orléans, comprenant la 2me municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, sont par le présent avertis qu'une élection aura lieu dans le dit district congressionnel le cinquième lundi de septembre, 30 courant, afin de remplir la vacance occasionnée par la démission de l'honorable Charles M. Conrad, et pour servir le temps que ce dernier avait encore à remplir.

Les polls seront ouverts au jour indiqué ci-dessus de neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, aux lieux, et sous l'inspection des commissaires qui seront nommés à cet effet par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans et par le jury de police pour la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi.

Les élections seront conduites et les retours seront faits aux officiers que cela concerne conformément à la loi. JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans.
3 sept

☞ Les consignataires du navire BRUNSWICK du Havre, sont priés de faire leurs entrées en Douane et de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée vis à vis la rue de l'Hôpital.

Toutes marchandises qui ne seraient pas perçues après le délai accordé par la loi, seront envoyées aux magasins publics pour compte et risque de qui elles appartiendront. 3 Sept.

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES, appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots carrés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferry & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec tous les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Avoir—Pois vache de la Caroline, maïs, avoine blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc. COMSTOCK & Co, Magasin de graines, No. 11, rue Commune, encoignure Tchoupitoulas. 3 sept—1an

A LOUER.— Deux maisons en briques, rue Washington, à Lafayette, et une en bois rue Prieur près de la rue St Anne, 1ère Municipalité. S'adresser à LABORDE & XIQUES, No. 3 rue Front. 3 sept

Beurre de Normandie.

100 KEGS beurre de premier choix en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par PIERRE POUTZ, 93 rue de la Douane. 3 sept

DAMEJEANNES—4,000 damejeannes, en un chargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane. 3 sept

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Brunswick, du Havre, 1,000 damejeannes de 5 gallons—25 de 3 gal; 50 do do 4 do—11 de 1 gal. SARDINES—300 boîtes sardines à l'huile A. Grise. Et à vendre par B. TALAMON, 165—166, rue Royale. 3sept

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick, arrivé du Havre: 100 caisses absinthe suisse, marque C. F. Berger, 1re qualité. 50 meules fromages de Gruyère, 1re qualité. Par J. M. CURIEN, 36, rue Dumaine. 3sept

SAUCISSONS DE LYON—10 barils saucissons de Lyon en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre. A vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 3 sept

DAME JEANNES FRANCAISES—1000 dame jeannes françaises de 5 gallons; 100 do 3; 250 do 2; 250 do 1. En débarquement du navire Brunswick du Havre. A vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 3 sept

CIGARES—10,300 Moleros et Regalias, en déchargement des bricks Mary Ellen et P. Soule, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 36, Vieille Levée. 3 sept

MELASSE—200 barils, en déchargement du brick P. Soule, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 36, Vieille Levée. 3 sept

SUCRE—200 caisses sucre blanc, en déchargement du brick P. Soule, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 36, Vieille Levée.

TABAC—50 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soule, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 36, Vieille Levée. 3sept

CIGARES—165,000 cigares de la Havane, en déchargement de la goélette Fany, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO. 3 sept

BOTTES ET SOULIERS—700 caisses en déchargement des navires Peter Marcy et Atlantic, de Boston, convenables pour le commerce de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 3 sept

BRODEQUINS RUSSET & BOTTES à l'usage des plantations et maintenant en déchargement, à vendre par G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 3 sept

CHANGE SUR NEW-YORK à 60 jours de vue, traites tirées à la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3, rue Front. 3sept

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane des marques Palma, Cabanas, Montecristo, Rio Hondo, Figaro, Intrépides, Cabarga, &c, reçus par le Falcon, P Soule et Fairy et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3 rue Front. 3 sept

SUCRE DE LA HAVANE— Blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3, rue Front. 3sept

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs café de la Havane, vert, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, rue Front. 3sept

INDIGO—7 surons indigo de Guatemala et une caisse indigo de Manille, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, rue Front. 3sept

LA société existant autrefois entre Chas. Odier, J. G. Stouse & Sébastien Odier, ayant été dissoute ce jour d'un commun accord, les soussignés continueront les affaires de commission sous l'ancienne raison sociale de Charles Odier & Co. CHS. ODIER, J. G. STOUSE. 2 sept—1m

LE soussigné s'étant retiré de la société Chs. Odier & Co, s'est établi ce jour pour son compte personnel dans le même genre d'affaires. S. ODIER. 2 sept—1m

30 BALLES couvertures françaises de trois points, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 90, rue de la Douane. 2 sept—1m

EAU-DE-VIE DE PECHE—90 barils; Absinthe—4 do; Jus de cerises—3 demi pipes; Vin blanc—10 barriques; Ochre jaune—35 barriques; A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 90, rue de la Douane. 2 sept—1m

CHAMPAGNE—50 paniers; Absinthe—100 caisses; Liqueurs—100 caisses; Guignolet—150 paniers; Truffes—150 demi boîtes; A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 90, rue de la Douane. 2 sept—1m

A VENDRE A LIVRER — Sardines à l'huile, de la pêche du printemps, en boîte, demi, tiers, quarts. Petits pois nouveaux en demi boîtes. Maquereaux à l'huile en demi boîtes. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 90, rue de la Douane. 2 sept—1m

RAFFINERIE DU BATTLE GROUND— Les soussignés agents de la susdite raffinerie, offrent à vendre: Sucres raffinés en pains et demi pains, en morceaux et en poudre. Sucres raffinés jaune, &c. TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 90 rue de la Douane. 2 sept—1m

150 DOUZAINES cravattes soie, do do ports d'Italie, 200 onces essence de rose pure venant de Constantinople, à vendre par DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10, rue Jefferson. 2 sept

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—4,300 demi et quart boîtes sardines à l'huile de la nouvelle pêche, de la marque bien connue B Guilloux, en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre, et à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 86, rue St. Louis. 2 sept

COGNAC—30 demi pipes cognac Jean Louis 1811; 45 quarts do do do; 6 do do do J. Durand 1840; 8 demi do do 1847; 4 quarts do do do; 10 demi do do 1848; 8 quarts do do do; 8 do do do fine champagne 1846; 9 do do do 1845; 11 do do 1844; 40 demi do do A. de Mondore; 45 quarts do do do; 20 demi do do Alex. de Montezun fine champagne 1840; 75 quarts do do do; 4 demi do do John Durand & Co La Rochelle; 40 quarts do do do; 4 do do do A. L. Bisville; 13 quarts do do do; 93 demi do do J. Eraud; 20 quarts do do do; dans les magasins de la Douane et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille-Levée. 2 sept

CHAMPAGNE—200 paniers champagne en bouteilles et demi bouteilles qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille-Levée. 2 sept

PATE DE MOU DE VEAU—2,000 boîtes pâte de mou de veau, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille-Levée. 2 sept

SAUCISSONS—25 caisses saucissons, imitation Lyon, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Brunswick du Havre et à vendre par les soussignés, 100 damejeannes 5 gal. [illegible] PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St Louis. 2 Sept.

Avis aux planteurs sucriers.

UNE patente a été délivrée par le Bureau des Patentes à Washington, à Louis Frédéric Henry Meleens, de Louvain, Belgique pour l'invention d'un procédé amélioré pour la fabrication du sucre par le moyen du Bi-sulfite de chaux, ou autres alcalis. Il est spécifié que cette patente s'étend sur tous les articles qui, dans leur emploi séparé ou collectif, opèrent sur le jus de la canne à sucre, de manière à former un Bi-sulfite de chaux, Baryte, Strontiane, Alumine ou autre alcali, pendant la cuisson et la clarification.

Les essais du procédé de M. Meleens, fait par M. Thos. A. Morgan et autres personnes de cet Etat, ont démontré que la qualité du sucre était supérieure et la quantité plus abondante.

Le soussigné, agent de M. Meleens, est maintenant prêt à vendre des licences pour l'exploitation d'après la dite patente, aux conditions suivantes:

1o—Une licence pour la récolte de cette année seulement à $1 le boucaut, payable le 1er février 1851.

2o—Une licence pour la durée de la patente, soit environ 13 ans, à $2 le boucaut, payable moitié le 1er février 1851 et l'autre moitié le 1er février 1854; ce qui porte la dépense à 20½ cents le boucaut pour la durée de la patente.

Le soussigné remplira tous les ordres de Bi-Sulfite de chaux au prix coûtant; il le fait manufacturer à la Nouvelle-Orléans, et le garantit du degré de force et de pureté prescrit par Meleens. Cet ingrédient ne laisse aucune espèce d'odeur au sucre; la dépense nécessaire pour la fabrication d'un boucaut est d'environ 30 cents.

☞ Les planteurs qui désirent essayer l'utilité du procédé avant d'acheter une licence, pourront se procurer un baril de bi-sulfite, et la manière d'en faire usage en s'adressant à LOUIS DE BAULLES, No 2, rue Carondelet, Agent de Meleens. 24 aout—1m

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES, TENU PAR **Mme. CHEGARAY,** UNION PLACE—NEW-YORK.

MADAME CHEGARAY a l'honneur d'informer les parents et tuteurs de ses élèves que la réouverture de son pensionnat aura lieu le 9 septembre 1850.

On pourra connaître les conditions et se procurer des prospectus en s'adressant personnellement ou par lettre à l'adresse ci-dessus. 19aout

INSTITUT ST-LOUIS, Dirigé par Mme DERON. *Pension et externat de Demoiselles,* NOUVELLE-ORLEANS, 145, rue St-Louis, entre Bourgogne et Dauphine.

M. et Mme DERON ont l'honneur d'annoncer aux familles que, cette année, comme les précédentes, ils ne donnent pas de vacances. Ils continueront à faire, pendant la saison d'été, les mêmes cours que pendant le reste de l'année—Bien que d'habiles professeurs et d'excellentes maîtresses soient attachés à l'institut St-Louis, M. et Mme Deron consacrent eux-mêmes tous leurs soins et tout leur temps aux diverses branches de l'instruction, et ils peuvent ainsi, par des efforts personnels garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs élèves.

Mme Deron dirige elle même les exercices religieux des élèves catholiques qui sont préparées à la *première communion* et à la *confirmation* par M. l'abbé Thévenier, dans la chapelle de l'institut St-Louis. 18 juin—3m

MAISON ROUGE, *entre les deux marchés,* **JOS. N. ROBERT & Co** ☞ **Marchandises nouvelles.**

EN débarquement du navire Silas Holmes, de New-York. ☞ SOIXANTE ET UN COLIS de marchandises sèches parmi lesquelles se trouvent:

Casimirs à la mode, drap noir, velours à côtes, moleton couleurs, brun et blanc, flannelle blanche, chaussons crêpe et laine, bas de coton blanc, Kentucky jeans, cravattes soie noire, toile de Russie, coton à drap et à chemises de tout genre, indiennes, merrimack, cochecco et fantaisies, coton croisé bleu, tartans à carreaux bleus, mouchoirs madras, dito, batiste, mousseline de laine et alpaca noir, satinets noirs et gris, coutil à matelats, serviettes et nappes de table et bien d'autres marchandises, lesquelles seront vendues à bon marché en quantité ou au gré des acheteurs. 31 aout JOS. N. ROBERT & Co.

AVIS.

LE public est averti de ne point négocier un billet, portant hypothèque, souscrit par I. A. Poitevin, à l'ordre de E. E. Cordier, de la somme de $3,000, daté de la Nouvelle Orléans, le 6 septembre 1849, et payable le 6 au 9 septembre 1850, l'objet de ce billet ayant entièrement manqué, et le billet appartenant de fait au souscripteur. 3 aout L. A. PELLERIN.

UN homme d'un âge mûr, instituteur breveté de l'Université, exerçant la profession depuis 30 ans, dont 20 ans à la Louisiane et pouvant fournir les meilleures recommandations, désire trouver un emploi en ville ou près de la ville, dans une famille où on n'exigera pas l'anglais et où il pourrait rester longtemps.

Sa femme, excellente cuisinière, faisant parfaitement la pâtisserie, désire aussi s'employer dans une bonne maison de la ville ou dans les environs.

Le mari accepterait un emploi de portier ou de commis dans une maison de commerce [illegible].

S'adresser à M. Lefevre 250 rue Royale, ou à M. Rochereau, coin St Louis, Nos 17 et 19. 30 aout—3m

Changement de Domicile.

LES soussignés ont transféré leur magasin de quincaillerie du No 29, rue de la Vieille Levée, à l'encoignure des rues Douane et Levée, vis-à-vis la Nouvelle Douane. 31 aout HOGAN & TUREAUD.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—345 caisses en déchargement des navires Atlantic, brick W. B. Spear, barque Austin et navire Sheffield, à vendre par R. C. HOBBS, 78, rue de la Douane. 31 aout

Cotons écrus.

250 BALLES coton écru tête indienne Laurance & Meteor, préparées pour être transportées à dos de mulets, à vendre par R. D. BURSHMAN, 12 rue Conti. 29 aout

Lard fumé, Mess Porc et Graisse.

25 barils plats côtes ribbed, 1re qualité, 150 do mess porc, 100 barillets graisse en feuilles, 1re qualité. A vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 88, rue Gravier. 28 aout

Toile et Cordes d'emballage, ficelle.

600 pièces toile du Kentucky, 44 pouces, 300 rouleaux cordes de chanvre à emballage, 30 barils ficelle, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 88, rue Gravier. 28 aout

Trouvés, Volés.

CINQ sacs café marqués G. B. & Co, ont été trouvés sur la rive droite du Mississipi, à environ deux milles au-dessous d'Alger. Le propriétaire pourra les réclamer en payant les frais. N. BERNOUDY Jr., Syndic à Algers. 29 aout

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs. J. McDONNELL, Encoignure St-Philippe et Remparts. 15 mars—6m

159,400 CIGARES de la Havane, Regalias, Imperiales, Canones, Panetelas, Damas, Londres, Prensados, des meilleures marques, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO JR., 24, rue Gravier. 21 aout

CIGARES DE LA HAVANE. — 600,000 Imperiales, Regalias, Canones, Panetelas, Damas, Prensados, Londres, &c. &c. de Cabanas, Cabarga, Sol, Figaro, Dos Hermanos, Lord Washington, Partagas, El Dorado, Conill, Lola, Lola Montes, et beaucoup d'autres en magasin et à vendre par D. BORNIO, Jr. 34 Rue Gravier. 21a

Bitters—Bitters.

RUE ROYALE, au No. 104, on trouvera toujours du bitters de 1re qualité pour les cafés et autres maisons, &c., aux prix suivants: Par bouteille, [illegible]; " douzaine do [illegible]; " gallon, [illegible]; " damejeanne, le gallon, [illegible]; " baril, [illegible]. 16aout

AVIS—Les personnes qui ont fait garnir des tables de billard en caoutchouc, par le soussigné, sont prévenues que, aujourd'hui il se charge de les regarnir avec de la gomme élastique patentée, dont il répond de la durée et de la justesse de la bille. On trouvera toujours dans son établissement un grand assortiment de billards neufs et d'occasion, jeux de lotos complets et toutes espèces de fournitures de billards tels que tapis, billes, queues, &c, &c. Il retient et tourne les billes de billards, le tout à des prix très réduits. S. ANTOGNINI, Rue Conti, 8 et 10, entre Chartres et Levée. 17 aout

PAPIERS PEINTS, **VOR. HEBERT, 149, rue de Chartres.**

RAPPELLE aux personnes qui ont des maisons ou des appartements à tapisser et au public en général, qu'il a constamment un très grand assortiment de papiers de tenture, bordure, ciels de lits, devant de cheminées, &c. &c., et que par chaque arrivage de France il reçoit tout ce qui paraît de nouveau dans ce genre.

Afin de renouveler son stock le plus souvent possible et dans cet espoir, la maison Vor. Hébert se contentera des bénéfices les plus minimes en vendant toutes ses marchandises à des prix excessivement réduits; elle engage les personnes qui douteraient de cette assertion de se convaincre par l'expérience. 16aout

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre, anglaises, en fer forgé et fondu, de dimensions assorties, savoir: 36, 42, 46, 48, 50, 54, 56, 58, 60, 66, 72, 78, 82, 84 pouces de diamètre.

Bouches de fourneaux et grils anglais.

Aussi—Deux moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 46 pouces sur 24, et flèches en fer forgé.

Trois moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 26 pouces sur 19, et flèches en fer forgé.

Un moulin vertical, à animaux, ayant des cylindres de 30 pouces sur 24, et flèches en fer forgé.

Assortiment en vente par JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 7aout—6m

VIN DE MADERE — 400 quarts Madère, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 5aout

VINS EN BARRIQUES— 50 barriques vin de famille, en magasin à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 5aout

COGNAC—En magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 5aout

VINS EN CAISSES—650 caisses vin St. Julien, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 5aout

EN déchargement du navire Chaffin de Bordeaux, 20 barriques vin rouge à vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée. 12 aout

VIN EN CAISSES— 25 caisses Château Lafitte, 20 caisses Château Margaux, 200 caisses vin ordinaire en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée. 12 aout

HUILE—60 paniers huile d'olive en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée. 12 aout

VINS EN CAISSES— 400 caisses vin blanc, Haut Sauterne; 200 " vin rouge, St Julien Medoc; 1000 " " " Medoc; 75 " vin blanc, Haut Sauterne 1846. En magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, Vieille Levée 31. 2 Sept.

LES soussignés ont formé une société et ouvert leur bureau, rue St-Philippe, No 37, entre Condé et Royale.

Leur raison commerciale sera exprimée sous les noms de DUVAL, HALBRAN & CO.

Le principal but de leur association est de s'occuper du placement des personnes des deux sexes et de tous états. Aussi, des affaires de courtage en général.

Outre ces deux premières branches d'industrie, les soussignés se chargeront encore de l'exécution prompte et fidèle des travaux suivans: Livres de commerce, balances. Traductions de français et anglais en espagnol, et vice versa. Correspondances de tout genre, dans les trois langues ci-dessus. Calculs de toute espèce, &c. &c. &c. Prix modérés. J. DUVAL, DUBOIS HALBRAN, ANT. MULINARI. 26aout—15t.

BON MARCHE. **C. M. Simpson,** 50 Rue du Canal,

OFFRE à vendre un magnifique assortiment de Robes d'été à une baisse de **25 à 50 pour cent** sur les anciens prix. 26aout—6

GRAND BON MARCHE. MARCHANDISES BRODEES à une réduction de 33 pour cent. ETOFFES D'HABILLEMENTS à une réduction de 25 pour cent. MOUSSELINES et GUINGHAMS à une réduction de 20 pour cent. ETOFFES EN FIL à une réduction de 20 pour cent. ETOFFES DU PAYS à une réduction de 12½ pour cent. C. M. SIMPSON, rue du Canal, No 50. 13aout

IMPORTANT POUR TOUT LE MONDE

Le capital considérable dont dispose **THOMAS BRADY** Vient de le mettre à même de se rendre acquéreur du stock d'une grande maison de marchandises du Nord, que des affaires malheureuses ont fait faillir. Les marchandises de cette maison connue sous le nom de **GENERAL DRY GOODS.** Comprennent une valeur de *soixante-sept mille huit cent piastres et dix neuf cents*, dont la totalité a été vendue pour du comptant à **THOMAS BRADY** A 37½ POUR CENT DE RABAIS.

Les articles sont trop nombreux et les prix trop variés pour qu'il soit possible de les détailler dans un article de journal, mais on pourra s'en faire une idée par l'exemple suivant:

MILLE PIECES RUBANS POUR CHAPEAUX. Dont les prix étaient autrefois de 50 cts 65 et 75 cts sont maintenant réduits. LE TOUT A 12½ CENTS LA VERGE.

Samedi, 10 aout, le magasin No. 22, rue de Chartres, sera fermé pour déballer et marquer le dit envoi, et **LUNDI 12 AOUT** Le tout sera offert en vente au public, par THOMAS BRADY, 9aout 22, rue de Chartres.

Dissolution de Société.

MARC CUREL & CHARLES CHRISTOPHE ayant dissout leur société, à partir de ce jour, aucune dette personnelle ou billet souscrit ne seront payés par la société. M. Curel ne reconnaissant que sa signature, toute autre ne sera considérée que avec preuves à l'appui. 21 aout

FRANKLIN EXCHANGE.

CET Etablissement si bien connu du public sous l'administration de Mme L. A. Caldwell, est fermé depuis quelque temps pour cause de maladie de sa propriétaire, mais il vient d'être pris à bail par un nouveau propriétaire, et il sera rouvert Samedi prochain, 31 du courant, sous la direction des soussignés. Il y sera servi un Lunch splendide ce même soir, à 7 heures et demie.

La Barre est bien pourvue des meilleures espèces de liqueurs, et l'on pense que le prix des verres réduit à CINQ CENTS induira beaucoup de personnes à visiter cet Etablissement, qui vaut mieux que beaucoup d'autres.

Les BILLARDS et le jeu de QUILLES seront bien servis.

Les soussignés invitent leurs nombreux amis et le public en général, à venir voir l'ouverture de leur Etablissement, et ils espèrent pouvoir compter sur leur patronage amical. BERTRAND COMBE & Co. 29aout—3m

JOHN (dit l'Anglais) et J. BRANGER.

AYANT acheté le RESTAURANT DES HABITANS, situé rue Dumaine, se recommandent à toutes les personnes qui voudront bien visiter leur établissement. Ils feront leurs efforts pour mériter la confiance de tous, et tenir leur Restaurant aussi abondamment pourvu.

Il y a aussi établissement des chambres garnies. Bons vins, prix très modérés.

N. B. BRANGER est l'ancien chef de cuisine du *Restaurant Moreau*. 3 août—1m

En débarquement du navire Brunswick du Havre, un choix varié de médicaments français, au nombre desquels se trouvent les articles ci-après: [illegible] Capsules gélatineuses à l'huile de foie de morue; ditto à l'huile de ricin. Pois à cautères en gomme, de Frigerio. Papier Blayn & Fayard, en demi rouleaux. Poudre de Digitale, poudre de Colombo. Arséniate de potasse; sous-nitrate de Bismuth. Sirop de violettes, véritable. Ammoniaque liquide et très concentré. Elixir anti-glaireux du docteur Guillié. Sirop anti-goutteux de Boubée. Pilules do do Lartigue. Saccharate de chaux, tannin pur. Acide Benzoïque, emplâtres de toutes sortes, &c., &c. &c. A vendre à des prix modérés, à la pharmacie de E. E. MOUGIN, Enc. Dauphine et Douane. 3sept

EN magasin pour être divisé en lots: 20 barriques vin vieux Château Margaux, 25 barriques vin Léoville, 50 do do ordinaire, 50 barils vin blanc vieux Haut-Sauterne, 100 do do ordinaire, 100 do vin rouge diverses marques et qualités, 100 do vin blanc Haut-Sauterne, 100 caisses absinthe suisse véritable, 1re marque, 20 do Kirschenwasser Yerolis et Lecoultre, 100 [illegible] cognac différentes marques et qualités, 20 [illegible] do do do do, 15 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque, 20 milles do surfines régulières, 20 damejeannes vides, 10 paniers de guignolet d'Angers. N. DUDOUYT, 13, Toulouse. aout

A VENDRE par le soussigné: 200 caisses macaroni et vermicelli, 1re qualité, 200 do vin Haut-Sauterne, 50 do marasquin, 50 do eau de fleurs d'oranger, 10 do eau verte de Joseph Fiquet, 10 do fromages de Hollande, 50 barils plomb pour la chasse, 10 balles clous girofles, 200 jarres No 1, 50 barriques de vin Château Margaux, 20 do Branck Fort, 50 do vin bon ordinaire, 150 livres saucissons, 1re qualité, 1 lot parfumeries assorties. DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10, rue Jefferson. 20 aout

P. & E. REILLY & Co. ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL.

OFFRENT en vente les articles suivants aux prix les plus avantageux. Jaconats, mousselines, organdis, des Indes, etc. Baréges unis et façonnés, Tulles et batistes imprimées, Toiles des Indes et toiles du Nord, Mousselines Suisses brodées à pois, Percale blanche frappée, Jaconats et nançou blancs, Percales et mousselines à carreaux, Rideaux brodés très riches, Bobinet et brin à mousquitaires, etc.

Nous venons d'ouvrir un débarquement de l'Orlando, du Havre: 1 caisse d'étoffe nouvelle pour habillements d'enfants. 20 robes vrai foulards de l'Inde. Un choix très varié de mouchoirs en batiste, nouveau genre. Dentelles blanches 4/4, 5/4, 6/4 Point d'Espagne. Do do 4/4, 6/4 Point d'Alençon. Un carton valenciennes très riches. Do broderie anglaise pour garniture, etc.

DEUIL: Un choix magnifique d'étoffes deuil, savoir: Grenadine, Hernani, Chaly, Satin de Chine, Cachemire, Alépine, etc. 19 aout

A. BLACHE. ENCANTEUR, *No 39, rue Vieille Levée.*

Seul agent des marques suivantes: Eau-de-vie marque de New-York, Genièvre de New-York, Rhum de Barataria, Rhum de New-Orléans, Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2. 4 juin—1 an

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—Actuellement en déchargement des navires [illegible] et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc. Une attention toute particulière est donnée aux ordres pour les plantations.—Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par PROST & Co, 10 rue des Magasins. 8 juin

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT, 55, rue Commune. 15juin—1an

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 100, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. GANG, No 15, rue de Chartres.

SODA—5 boucauts, en magasin et à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St Philippe. 8 aout

VIN ROUGE EN CAISSES— 100 caisses vin St Julien; 78 " St Estephe; 63 " Pape Clement; 27 " Leoville Medoc; 52 " Montrose Ségur; en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 95 Vieille Levée. 12 aout

G. W. DUNBAR, *MARCHAND EN GROS DE* **BOTTES ET SOULIERS,** 5, Rue des Magasins. 5aout

DRECHE—Cent trente-trois boucauts de DRECHE FRAICHE, mise en barils, à vendre en magasin par A. BELAMARE, 86, rue St-Louis. 31 aout—3

CHAUX—1000 barils chaux fraîche en très bon ordre, en déchargement et en magasin, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 290, rue St Louis.

PEAUX de bœuf et moutons, en déchargement du steamer [illegible], à vendre par J. F. BERCOURT & Co. [illegible]

SAVON—[illegible]

J[illegible]

A LOUER.

LES DEUX BELLES RANGEES DE MAISONS en briques [illegible] appartenant à Madame de Pontalba, faisant face à la Place d'Armes. La rangée face à la rue St-Pierre sera louée à partir du 1er OCTOBRE PROCHAIN, et celle de la rue Ste Anne, à partir du 1er NOVEMBRE.

On ne louera pour cafés que les maisons face à la Levée.

S'adresser de 8 à 10 heures A. M. à J. P. BENJAMIN. 17 aout—2 m

A vendre en bloc ou par lots,

UNE belle résidence située à Mandeville, paroisse St-Tammany, généralement connue sous le nom de propriété Nott. Pour le prix et les conditions, s'adresser à M. G. Milenberger et W. A. Nott, et pour les dimensions de la propriété à A. Ducatel, notaire public. 20 aout

AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne.

PLUSIEURS appartements à louer à **Mandeville**. Les dits appartements peuvent loger plusieurs familles.

Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goélettes, la [illegible] et la RANÇON, qui font régulièrement les voyages toutes les semaines. Il se charge du transport de tous mobiliers et marchandises pour la dite destination au prix le plus modéré. Deux voitures très commodes sont attachées à l'établissement pour les personnes qui désireraient se promener.

S'adresser à M. J. MERIC, Vieux Bassin, No. 13, Nlle-Orléans.

A LOUER—Le magasin No [illegible] rue Conti. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co, 22 rue St Louis. 16 aout

A LOUER.—Deux jolies maisons en briques nouvellement réparées et repeintes, situées rue de la Victoire, entre les rues Marigny et Champs-Elysées. Ces maisons sont pourvues de citernes et de water-works. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO., 22, rue St-Louis. 16 aout

A LOUER—Une maison en briques vaste et commode, située No 117, rue Conti, ayant 12 grandes chambres bien aérées et très convenables pour une grande famille ou une pension bourgeoise. Pour plus amples informations s'adresser à JOHN HALL, No 1, Front Levée. 14 aout

A LOUER—Une maison à trois étages en briques, avec de vastes dépendances, située entre les rues Levée et de la Victoire. Cette maison est pourvue d'une citerne et d'un waterwork. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO, 22, rue St-Louis. 16 aout

A LOUER—Les deux beaux magasins en briques à 4 étages, situés rue Vieille Levée actuellement occupés: Le No 22, par M. J. M. Caballero. Le No 24, par M. Raymond Cabanac. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à AUG. MOLIER, Rue St-Louis No 86. 13aout

A louer pour le premier septembre, présente année,

UNE MAISON située rue de la Vieille Levée, No 66. S'adresser à G. M. LUCAS, 30, rue Bienville. 9 aout—2m

L'INSTALLATION à vendre, et le MAGASIN à louer de la rue de Chartres, No 14. 9aout

A LOUER à partir du 1er juillet—Un magasin en briques à trois étages, situé encoignure Hopital et Gallatin. S'adresser à EDWARD SHIFF, No 78, rue du Canal. 20 juin—2m

BUREAUX A LOUER—Deux jolis bureaux situés rue de la Douane, près de l'encoignure Levée, à louer. S'adresser à HOGAN & TUREAUD, Enc. Douane et Levée. 22aout

A LOUER—Le magasin de dépôt situé encoignures Tchoupitoulas, Bellechasse et St-Thomas, connu sous le nom de ORLEANS COTTON PRESS WARE HOUSE. On pourra en prendre possession immédiatement.

Le magasin No 5, rue Gravier, occupé actuellement par MM. McCutcheon & Co. à prendre possession le 1er novembre.

Le magasin No 114, rue de la Vieille Levée, entre Maine et St-Philippe, à prendre possession le 1er septembre.

Une maison de résidence, rue de la Commune, vis à vis le collége de Médecine.

Une maison de résidence, rue de la Commune, entre St-Pierre et St-Paul.

Une maison de résidence, rue des Postes, entre les rues [illegible] et [illegible]. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St-Louis. 21 aout

HOPITAL LUZENBERG

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle. Les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, [illegible] offrent aux malades toutes les commodités [illegible].

Prix d'admission: Chambres particulières à un lit, $3 par jour. " " 2e classe, $2. " " 3e classe, $1.

Il y a deux corps de logis séparés pour les malades des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES, 27, rue Royale. 28juil—1an

CHOISISSEZ ET MULTIPLIEZ.— Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif Cordial du Dr. Larzette est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles, et un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, [illegible].

☞ ATTENTION.—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé. 13 mars—6m

Institution de Mme A CLARK

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES. (Ancienne Maison de Mme D'Halle.) *Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.*

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halle, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfants. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais; l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfants que Mme Clark préparera elle même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 2aout

VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres, LIBRAIRE, PAPETIER ET MARCHAND DE PAPIER PEINT.

Reçu par le navire Orlando du Havre. OUVRAGES NOUVEAUX.

VOYAGE illustré dans les cinq parties du monde 1 beau vol.—Format de l'Illustration, Granier de Cassagnac, Causes de la Révolution, 4 vol. in 8o —J. Janin, la Religieuse de Toulouse —Guibert, Nouveau Dictionnaire Géographique et Historique, Pamphlets politiques, Pièces de Théâtre, &c. &c.

Voltaire— Rousseau— Molière— Corneille— Boileau—Lafontaine — Buffon— Chateaubriand— Lamartine—Victor Hugo (œuvres complètes.) &c. &c.

Buretti, Histoire de France — Boujoux et Mairguet, Histoire d'Angleterre—Thiers, Histoire de la Révolution et Consulat — Les fleurs animées, les étoiles illustrées, par Grandville—Mme de Sévigné, Lettres—Mme de Staël, Corinne— [illegible], L. Reybaud, Jérôme Paturot—Magasin Pittoresque—Revue pittoresque complets, &c. &c.

Compendium de médecine — Fleming et Tibbins, Dictionnaire— Bescherelle, Dictionnaire— Maison rustique—Raspail, Histoire de la santé et de la maladie—La messe, Manuel—Desgranges, tenue de livres— Manuel du Capitaliste.

La Ste. Bible—les Saints Evangiles—L'imitation de J. C.— La Vierge, (ouvrages illustrés) — Un Grand Choix de livres de piété reliure ord., et en velours avec coins et fermoirs, &c. &c. &c.

LIVRES ELEMENTAIRES, ARTICLES DE BUREAU &c. &c. &c.

Papier et enveloppes pour lettres ord. et de fantaisie.

NOTA. La maison Hébert se charge des commissions en librairie en tous genres. 21 aout

TAMARINS—84 quarts venus de la Martinique par le dernier arrivage, à vendre à bon marché pour clore une consignation, par O. VALETON & CO, 95, Tchoupitoulas. 15aout

SARDINES A L'HUILE—En grandes et demi-boîtes, à vendre par O. VALETON & CO., 95, rue Tchoupitoulas. 15aout

MACARONI & VERMICELLI—300 caisses d'Italie, à vendre par O. VALETON & CO., 95, rue Tchoupitoulas. 1er mai

A VENDRE—Pour un prix très modéré, un moulin à scie et ses dépendances, situé dans la Paroisse St-Charles, rive gauche, et connu sous le nom de [illegible]. Pour plus amples informations, s'adresser à Madame Evariste Perret, propriétaire, à la paroisse St-Jacques, sur l'habitation de Madame veuve Alex Humphreys.

$50 de Récompense.

PARTIE marronne depuis lundi 15 juillet la mulâtresse ROSANNA, âgée d'environ 30 ans, taille ordinaire, s'habillant bien et ayant une cicatrice apparente sur le côté du cou; elle est toujours chaussée proprement. Elle a été vue dans les environs du marché Poydras à l'heure du marché.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une prison de la ville, ou la conduira à BONNEVAL & BENIT, 84, rue Toulouse. 25 aout

10 piastres de Récompense.

PARTIE MARONNE, la négresse nommée SALLY, âgée d'environ 25 ans, [illegible]

TABAC DE CUBA—En magasin et à vendre par TROISGROS & Co, [illegible]